



Le Conservatoire des Rives de la Dordogne
et de ses Affluents

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2010

L'assemblée générale débute à 10h en présence de 30 personnes.

Bilan des activités 2009

Marie-Claude Raguy ouvre la réunion par le bilan des activités 2009 du Conservatoire :

Trois temps forts ont marqué les « Journées de la rivière Dordogne » en 2009 :

- « Apprendre la rivière » du 1^{er} au 7 avril
- « Big Jump » le 12 juillet
- « Rivière et patrimoine » les 19 et 20 septembre

Le Conservatoire a également développé d'autres activités :

- La mise en ligne d'un site internet : www.journeesdelarivieredordogne.com
- La diffusion de 3 newsletters « Donner la parole aux gens de rivière »
- L'organisation de conférences de presse
- L'intervention auprès d'établissements scolaires

Le détail de ce bilan est en pièce jointe.

Rapport moral

Ensuite la présidente enchaîne sur le rapport moral :

Comme on peut le lire sur le PowerPoint ainsi que sur le bilan d'activités brillamment rédigé par notre permanente C. Rodier, l'activité du Conservatoire durant l'année 2009 s'est fortement développée.

Le concept des journées de la rivière Dordogne, déclinées en plusieurs temps sur l'année, permet une stimulation répétée des partenaires riverains et élus de la rivière. Chacun a pu y trouver à sa convenance un thème à traiter : environnement, sport de pleine nature, patrimoine et culture.

Les partenaires institutionnels nous ont apporté leur confiance :

- la signature d'une convention avec EPIDOR et les Pays du Grand Bergeracois et du Libournais réaffirme notre rôle d'animateur du contrat de rivière Dordogne Atlantique
- l'Agence de l'eau a cette année reconnu un certain nombre de nos actions
- l'agrément au titre de la protection de l'environnement donné par le Préfet de région nous permet d'être référencés dans ce domaine important
- les services de l'Etat à travers la Préfecture de Région nous ont permis d'accéder

aux fonds FEDER

- *EDF en sa délégation de Limoges est maintenant un partenaire financier et le partenariat avec la Fondation Diversiterre est en cours d'élaboration*

Les participants associatifs et publics aux diverses manifestations ont été plus nombreux qu'en 2008.

La création du journal « Donner la parole aux gens de rivière » permet à tous ceux qui le désirent d'exprimer et de faire entendre leurs soucis et leurs souhaits.

Toutes ces preuves de reconnaissance sont très encourageantes.

Mais il faut rappeler les objectifs de notre action. Conformément au volet D du contrat de rivière, il s'agit de faire naître une dynamique dans la vallée de Limeuil au Bec d'Ambès en organisant plusieurs grands rendez-vous en lien avec la rivière pour témoigner tous ensemble d'une volonté du territoire de créer un grand projet de développement touristique.

Ce projet est ambitieux et il nécessite un travail collectif sur les 180km de vallée si nous voulons être entendus par les décideurs politiques et financiers.

Or, nous pensons que les résultats en termes de mobilisation collective sont insuffisants pour atteindre l'objectif visé.

En conclusion : notre action est positive, mais nous devons encore beaucoup œuvrer pour mobiliser et fédérer les acteurs du territoire.

La présidente tient à ajouter que toute l'équipe du Conservatoire remercie la mairie de Bergerac qui prête un local, indispensable au développement de l'activité et à la tenue d'une permanence.

Ce rapport moral est accepté à l'unanimité.

Questions et remarques diverses :

- Il ne faut pas oublier de parler du bas de la Dordogne qui se bat pour développer le tourisme fluvial. Par exemple, un projet de halte fluviale avec une capitainerie à Branne est en bonne voie de concrétisation entre la Juridiction de St Emilion et la municipalité de Branne.
- Prolifération de l'herbe la jussie due notamment au rejet de nitrate.
- Il est remarqué que les projets et les mentalités évoluent dans le bon sens. Ramener les gens à la navigation permet qu'ils s'intéressent à la rivière. Ainsi tout ce qu'il y a autour peut se développer (patrimoine, culture, ...).
- La municipalité de Lamonzie reconnaît avoir pris connaissance de sa richesse par ses 15km de berges. Ils œuvrent donc maintenant avec et pour la rivière, notamment avec l'aménagement de la seule frayère du secteur. Une fête de la rivière, le sentier pédestre, le projet d'aménagement d'une voie verte, le projet d'un bateau à vapeur fonctionnant au bois ramassé sur les berges ... sont en cours de réflexion avec la participation du conseil municipal junior. Les élus présents reconnaissent qu'ils faut coordonner les différents travaux du linéaire et souhaitent unifier leurs efforts pour une dynamique globale des acteurs. Tous ensemble nous avons plus de chance d'être entendus.
- Pour agir sur la qualité de l'eau, les stations d'épuration doivent être aux normes

environnementales : c'est un paramètre que les élus et la population, prennent de plus en plus en compte.

- Les actes de vandalismes posent des problèmes dans l'aménagement des berges. Cela vient entre autre du fait que nous sommes dans un espace abandonné sans règles, ni lois. Sur d'autres rivières, il y a du passage, des pêcheurs, des utilisateurs donc le matériel (tables, poubelles, moteurs...) est respecté. Le Conservatoire peut mener des actions de sensibilisation sur ce sujet.
- Le Conservatoire continue à représenter un lieu de rencontre et d'échanges entre associations et municipalités, qui apprennent à se tolérer, se respecter, à vivre ensemble.

Rapport financier

La trésorière présente le bilan financier 2009 et le budget prévisionnel 2010 (ci-joint).

A noter sur les dépenses la part importante de l'achat de prestation de service de la permanente. Ce poste est néanmoins indispensable pour le développement de l'activité du Conservatoire. Autre part importante : la communication. Le Conservatoire agit au sein du contrat de rivière dans le volet communication.

Sur le plan des recettes, à noter la faible part des cotisations. Le Conservatoire sera plus ferme sur ce point à l'avenir.

De plus, la part des subventions montre un besoin de développer une plus grande autonomie financière, notamment en développant les partenariats privés.

Cette année nous avons bénéficié du FEDER mais étant donné que les fonds ne sont perçus que sur présentation des factures acquittées, la réalisation des banderoles et oriflammes ne se fera qu'en 2010 avec le solde du fond que nous ne toucherons qu'en avril.

Le bénéfice qui se dégage nous permettra d'assurer une réserve indispensable quand on a une activité sur du long terme avec un emploi.

Du côté des partenariats privés en cours de réalisation, l'équipe du Conservatoire a bien travaillé avec les fondations Diversiterre (EDF) et Véolia eau. Par exemple, avec la mise en avant d'un projet visant à fédérer les acteurs de la rivière, notamment les scolaires, pour participer à un grand nettoyage et induisant la création de matériel pédagogique. L'idée de faire participer les plus jeunes est porteuse à long terme. Les enfants attirent les adultes qui les entourent et sont les acteurs de demain.

Il y a déjà eu des actions dans ce sens, donc maintenant l'idée est de le faire ensemble pour un plus grand impact.

Ce rapport financier est accepté à l'unanimité.

Projets 2010

Marie-Claude Raguy présente ensuite les projets du Conservatoire pour l'année 2010.

Le comité de pilotage réuni le 26 novembre 2009 avait arrêté le programme Journées de la Rivière Dordogne 2010 suivant :

- « Apprendre la rivière » pendant la semaine du développement durable . Travail avec les scolaires sur le thème « rivière propre » avec la mise en place d'équipes de nettoyage armées de documents comportant des consignes sur le respect de la biodiversité

. Mise en place d'un projet d'envergure proposé par la commission environnement du PGB. Il s'agit d'organiser sur la ville de Bergerac un rallye sur le thème de la rivière propre. Le conservatoire doit être le maître d'ouvrage et fédérer des associations locales. Le monde scolaire doit aussi être sollicité. La ville de Bergerac a été approchée à plusieurs reprises mais n'a pas semblé être intéressée pour le moment.

- Le Big jump au mois de juillet doit mettre en valeur la Dordogne comme une des rares rivières baignables d'Europe*
- Rivière et patrimoine au cours du 3ème week-end de septembre (journées européennes du patrimoine)*

. Ces 2 journées consacrées à la rivière Dordogne, patrimoine naturel de notre territoire, offrira cette année des circuits en bateaux, à pied et à bicyclettes qui permettront à l'arrivée de découvrir des curiosités patrimoniales et historiques de la moyenne et basse vallée

. Les rencontres festives le long de la rivière seront aussi au programme afin de compléter la volonté de célébrer joyeusement et avec enthousiasme notre rivière

Mais quelques problèmes nous obligent à modifier ce programme que nous allons préparer très sérieusement pour 2011. Nos soucis sont les suivants :

- Céline attend un heureux événement et va être en congé maternité du 5 février au 15 juin 2010 et sans son travail de qualité nous ne pouvons pas organiser sérieusement l'ensemble de ce programme prévu*
- prendre une remplaçante nous posait des difficultés financières, surtout que sur le plan financier nous avons quelques incertitudes émanant des collectivités suites au projet de réforme de celles ci*
- nous souhaitons l'implication indispensable de la ville de Bergerac dans le projet proposé par le PGB. Nous souhaitons donc nous donner un peu plus de temps et le reporter à 2011*

Aussi, en réunion de bureau le 17 décembre 2009, nous avons décidé de reformuler avec modestie et beaucoup de regret le programme 2010 qui sera si vous le validez, le suivant :

- Apprendre la rivière : mise en place d'une ou deux conférences animations (1 en Dordogne, 1 en Gironde) sur le thème « Quelle croissance verte pour notre rivière ». Pour cela nous nous inspirons du dernier tableau de bord du contrat de rivière Dordogne Atlantique son volet B «préserver les milieux, protéger les espèces, gérer la ressource ». Les acteurs de projets réalisés ou en cours de réalisation seront sollicités pour des interventions*
- Big Jump européen : un seul lieu d'animation est retenu cette année : la plage des Bardoulets de la communauté de communes du pays foyen. Animations autour de la baignade l'après midi, débat sur la qualité des eaux de baignade en soirée et un dîner festif pour clôturer cette journée*
- Rivière et patrimoine bénéficiera du retour de Céline et garde son programme initial*

- *Donner la parole aux gens de rivière : les contributions des amis de la rivière seront toujours demandées. L'idée de ce document étant de plus en plus appréciée, nous envisageons de le diffuser sur papier dans le courant de cette année*

Toutes ces prises de contact demandent du temps et nous avons besoin de tout le monde pour faire passer le message du Conservatoire.

Les projets 2010 sont approuvés à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Il est sensiblement le même qu'en 2009, avec seulement une légère augmentation.

Les banderoles et oriflammes sont à nouveau budgétisées et devraient pouvoir être réalisées cette année avec le FEDER, dont la demande sera renouvelée.

Tous les postes ont légèrement augmenté au vu du marché qui augmente régulièrement chaque année.

Les partenariats privés vont se développer

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modification du statut des membres de droit. A leur demande, Epidor, les CDT de Dordogne et de Gironde, ainsi que les 4 Pays (Grand Bergeracois, Libournais, Haute Gironde et Cœur entre 2 mers) deviennent invités permanents.
- Mme Dubeau Valade, secrétaire du Conservatoire, et maire de Couze St Front présente sa démission
- Mme Simone Salvarelli de Lamothe Montravel, souhaite s'impliquer au sein du Conservatoire. Son entrée au Conseil d'administration est acceptée de tous. Elle devient également la nouvelle secrétaire du bureau du Conservatoire.

A retenir de cette assemblée le fort intérêt des participants avec de nombreuses questions pertinentes, l'envie de partager leurs expériences.

L'assemblée se termine par un appel à cotisation, de nombreux échanges et un verre de l'amitié.